Signé électroniquement le 09/09/2024 par
Enzo SCARPONI

Signed with universign

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

① BILAN — ACTIF

N° 2050-SD 2024

Désignation de l'entreprise : A.B.C. | 1 | 2 |

Adresse de l'entreprise : AV PIERRE DE COUBERTIN 84310 MORIERES-LES-AVIGNON — Durée de l'exercice précédent * | 1 | 2 |

Numéro SIRET * : 3 7 9 3 2 3 1 0 8 0 0 0 5 8 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 2 | 3 |

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
		Frais de développement *	CX		CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 270	AG 1 270	
		Fonds commercial (1)	AH		AI	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
		Constructions	AP		AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	327 083	AS 159 510	167 573
		Autres immobilisations corporelles	AT	194 975	AU 161 032	33 944
		Immobilisations en cours	AV		AW	
		Avances et acomptes	AX		AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
		Autres participations	CU		CV	
		Créances rattachées à des participations	BB		BC	
		Autres titres immobilisés	BD	6 756	BE	6 756
		Prêts	BF		BG	
		Autres immobilisations financières *	BH	15 600	BI	15 600
		TOTAL (II)	BJ	545 684	BK 321 811	223 872
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP	138 967	BQ	138 967
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	107 846	BY	107 846
		Autres créances (3)	BZ	54 495	CA	54 495
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
		Disponibilités	CF	50 290	CG	50 290
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	384	CI	384
		TOTAL (III)	CJ	351 982	CK	351 982
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
		Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	897 665	1A 321 811	575 854

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051-SD 2024

Désignation de l'entreprise : A.B.C. — Néant ☐ *

		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 38 500)	DA	38 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	3 850
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	62 100
	Report à nouveau	DH	(54 334)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	60 919
	Subventions d'investissement	DJ	50 501
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	161 536
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	156 242
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	8
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	5 502
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	23 643
	Dettes fiscales et sociales	DY	129 057
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	99 868
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	414 319
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	575 854

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont : Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont : Écart de réévaluation libre	1D	
	Dont : Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	294 179
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2024

ABC
Société par actions simplifiée
au capital de 38 500 euros
Siège social : 411, Avenue Pierre de Coubertin
84310 MORIERES LES AVIGNON
379 323 108 RCS AVIGNON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 JUIN 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 60 919 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	60 919 euros
A l'absorption des pertes antérieures	54 334 euros
Le solde En totalité au compte « autres réserves »	6 585 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente

Société HOLDING ENZO
Enzo SCARPONI

Signé électroniquement le 09/09/2024 par
Enzo SCARPONI

Signed with universign

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2022 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 575 854,31 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 60 918,90 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 26/07/2024 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

2.2 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :
Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 545 684 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*1 270*			*1 270*
Immobilisations corporelles	*555 006*	*14 092*	*47 040*	*522 058*
Immobilisations financières	*21 786*	*600*	*30*	*22 356*
TOTAL	*578 061*	*14 692*	*47 070*	*545 684*

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 321 811 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*1 270*			*1 270*
Immobilisations corporelles	*302 061*	*51 994*	*33 514*	*320 541*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*303 331*	*51 994*	*33 514*	*321 811*

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions, droits similaires	*1 270*	*1 270*	*0*	*de 1 à 2 ans*
Install.techniques, mat.indust	*327 083*	*159 510*	*167 573*	*de 2 à 10 ans*
Inst.agenc.divers	*10 030*	*10 030*	*0*	*de 4 à 10 ans*
Materiel de transport	*172 230*	*141 868*	*30 362*	*de 2 à 5 ans*
Materiel de bureau et info	*12 715*	*9 133*	*3 582*	*de 2 à 5 ans*
TOTAL	*523 328*	*321 811*	*201 517*	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.2 - Etat des créances = 178 325 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*15 600*		*15 600*
Actif circulant & charges d'avance	*162 725*	*162 725*	
TOTAL	*178 325*	*162 725*	*15 600*

3.3 - Charges constatées d'avance = 384 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 38 500 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*2000*	*19,25*	*38 500*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*2000*	*19,25*	*38 500*

4.2 - Etat des dettes = 408 817 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*156 242*	*36 102*	*120 140*	
Dettes financières diverses	*8*	*8*		
Fournisseurs	*23 643*	*23 643*		
Dettes fiscales & sociales	*129 057*	*129 057*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*99 868*	*99 868*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*408 817*	*288 677*	*120 140*	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 25 563 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	*38*
Dettes fiscales & sociales	*25 525*
Autres dettes	
TOTAL	*25 563*

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 384 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000000)	*384*
TOTAL	*384*

8.2 - Charges à payer = 25 563 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*38*
Frs - factures non parvenues(40810000000)	*38*
Dettes fiscales et sociales :	*25 525*
Conges a payer(42820000000)	*20 170*
Charges sociales sur conges payes(43820000000)	*4 063*
Prov charges a payer(43860000000)	*1 292*
TOTAL	*25 563*